

Image not found or type unknown



CDI 41h ai-je droit aux rtt?

Par **lolocat**, le **19/11/2009** à **00:00**

agent de maitrise depuis 3 ans je suis en cdi à 41h (maisons à succursales de vente au détail d'habillement).

je n'ai jamais eu de rtt et les heures supp sont payées à la louche.

ai-je droit aux rtt?

MERCI